



Soumission écrite pour les consultations du prebudget en prévision du prochain budget fédéral de 2024

Par la Coalition canadienne de la santé

4 août 2023

RECOMMANDATIONS

- **Recommandation 1** : Que le gouvernement adopte la *Loi sur l'assurance-médicaments du Canada* d'ici 2023 afin d'offrir une couverture gratuite pour les médicaments sur ordonnance, financée par 3,5 milliards de dollars pour les médicaments essentiels, comme l'a recommandé le Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments, nommé par le gouvernement en 2019.
- **Recommandation 2** : Que le gouvernement adopte une loi pour le régime canadien de soins dentaires en 2023 et transforme la prestation en un programme universel pour tous les Canadiens et les Canadiennes en éliminant graduellement l'exigence d'admissibilité selon laquelle le revenu familial annuel doit être inférieur à 90 000 \$.
- **Recommandation 3** : Que le gouvernement présente et adopte la *Loi sur les soins de longue durée sécuritaires* d'ici 2025, qui doit faire respecter des normes nationales obligatoires, ce qui devrait inclure les patients recevant au moins 4 heures de soins directs quotidiens. De plus, fournir des fonds pour promouvoir les établissements de soins de longue durée publics et sans but lucratif tout en éliminant progressivement les investisseurs à but lucratif.
- **Recommandation 4** : Que le gouvernement se prononce énergiquement en faveur des soins de santé publique et qu'il applique les cinq principes et conditions de la *Loi canadienne sur la santé*, en commençant par financer une capacité de surveillance et de sanction plus solide de Santé Canada pour s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes ne sont pas confrontés à une facturation supplémentaire, des frais d'utilisation, et l'accessibilité réduite aux soins de santé à mesure que les provinces se tournent vers des fournisseurs de soins à but lucratif.

CONTEXTE

Recommandation 1 : Que le gouvernement adopte la *Loi sur l'assurance-médicaments du Canada* d'ici 2023 afin d'offrir une couverture gratuite pour les médicaments sur ordonnance, financée par 3,5 milliards de dollars pour les médicaments essentiels, comme l'a recommandé le Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments, nommé par le gouvernement en 2019.

- Le 22 mars 2022, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé une entente conclue entre le Parti libéral du Canada et le Nouveau Parti démocratique au Parlement, promettant de « poursuivre les progrès vers un programme national universel d'assurance-médicaments en adoptant une *Loi canadienne sur l'assurance-médicaments* d'ici la fin de 2023 et en chargeant ensuite l'Agence nationale des médicaments d'élaborer un formulaire national des médicaments essentiels et un plan d'achat groupé d'ici la fin de l'entente. »
- En 2019, le Rapport final du Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments, dirigé par le Dr Eric Hoskins, indiquait : « Nous avons estimé qu'il en coûterait 3,5 milliards de dollars de plus en 2022 pour lancer le régime national d'assurance-médicaments, en commençant par une couverture universelle pour les médicaments essentiels. » (Santé Canada, 2019)
- En 2021, environ un cinquième (21 %) des Canadiens et Canadiennes ont déclaré ne pas avoir d'assurance pour couvrir le coût des médicaments sur ordonnance au cours des 12 derniers mois, selon Statistique Canada. Les pourcentages de personnes déclarant ne pas avoir d'assurance-médicaments pour couvrir le coût des médicaments étaient plus élevés chez les immigrants (29 %) que chez les non-immigrants (17 %) et chez les personnes racialisées (29 %) que chez les personnes non racialisées et non autochtones (17 %). (Cortes et Smith, 2022)
- Lors d'un essai clinique randomisé portant sur 786 patients en soins primaires en Ontario, au Canada, l'élimination des coûts des médicaments payés de la poche des patients a été associée à une diminution des dépenses totales de santé d'une valeur médiane de 1 641 \$ et d'une moyenne de 4 465 \$ sur trois ans, selon une étude de l'Hôpital St Michael à Toronto. Ces résultats suggèrent que l'élimination des coûts des médicaments payés de la poche des patients pourrait réduire les coûts globaux des soins de santé. (Persaud et coll., 2023)
- Selon un sondage réalisé en janvier 2023 par Environics, 87 % des Canadiens et Canadiennes appuient la mise en œuvre d'un programme national d'assurance-médicaments visant à offrir un accès égal aux médicaments sur ordonnance à tous les Canadiens et Canadiennes.
- Une majorité d'employeurs (58 %) sont d'accord pour dire que la couverture universelle des médicaments améliorerait la santé des Canadiens et Canadiennes, selon un sondage réalisé par Aon, une firme mondiale de services professionnels qui offre aux clients une vaste gamme de

solutions en matière de risques, de retraite et de santé. Si un programme national se traduisait par des économies, 85 % des employeurs réinvestiraient dans d'autres programmes de santé et de mieux-être. (Aon Insights, s.d.)

Recommandation 2 : Que le gouvernement adopte une loi pour le régime canadien de soins dentaires en 2023 et transforme la prestation en un programme universel pour tous les Canadiens et les Canadiennes en éliminant graduellement l'exigence d'admissibilité selon laquelle le revenu familial annuel doit être inférieur à 90 000 \$.

- En partie pour honorer l'engagement du premier ministre envers le NPD, le budget de 2023 a prévu 13 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-24, et 4,4 milliards de dollars par la suite à Santé Canada pour mettre en œuvre le régime canadien de soins dentaires. Le régime offrira une couverture dentaire aux Canadiens et Canadiennes non assurés dont le revenu familial annuel est inférieur à 90 000 \$, sans quote-part pour ceux et celles dont le revenu familial est inférieur à 70 000 \$. (Ministère des Finances du Canada, 2023)
- Les experts ont demandé au gouvernement de s'orienter vers la mise en œuvre d'une couverture universelle des soins dentaires pour un noyau limité de services dentaires essentiels. (Flood, C. et coll., 2023)
- À l'aide de données du Bureau parlementaire du budget, des chercheurs du Centre canadien de politiques alternatives estiment que 18 % des familles sans assurance dentaire privée qui bénéficieraient d'un excédent public ont un revenu familial supérieur au seuil proposé de 90 000 \$ de revenu familial annuel, les rendant inadmissibles au régime canadien de soins dentaires.

Recommandation 3 : Que le gouvernement présente et adopte la *Loi sur les soins de longue durée sécuritaires* d'ici 2025, qui doit faire respecter des normes nationales obligatoires, ce qui devrait inclure les patients recevant au moins 4 heures de soins directs quotidiens. De plus, fournir des fonds pour promouvoir les établissements de soins de longue durée publics et sans but lucratif tout en éliminant progressivement les investisseurs à but lucratif.

- L'entente conclue entre le Parti libéral du Canada et le Nouveau Parti démocratique qui a été annoncée le 22 mars 2022 par le premier ministre Trudeau, promettait de déposer une *Loi sur la sécurité des soins de longue durée* « afin de garantir aux aînés les soins qu'ils méritent, peu importe où ils vivent ». (Premier ministre du Canada, 2022)

- La plate-forme électorale du Parti libéral de 2021 s'engageait à ce qu'« un gouvernement libéral réélu travaille en collaboration avec les provinces et les territoires, dans le respect de leurs compétences, pour continuer à soutenir les aînés avec un investissement de 9 milliards de dollars sur 5 ans », pour augmenter les salaires et former jusqu'à 50 000 préposés aux bénéficiaires, et pour d'autres mesures. (Parti libéral, 2021)
- Les conclusions d'une enquête basée sur plus de 16 000 soumissions à l'Organisation de normes en santé, ont déclaré que : « de nombreux répondants à l'enquête estimaient que l'abolition des soins de longue durée à but lucratif était la question la plus importante à aborder au sein des SLD [soins de longue durée]. » (Organisation de normes en santé, 2022)
- La Coalition canadienne de la santé, de concert avec dix organisations membres représentant les travailleurs et travailleuses de la santé de première ligne, les patients et les citoyens, [ont exhorté le gouvernement canadien](#) à présenter une loi prévoyant des normes nationales pour les soins de longue durée qui soient financées et exécutoires, y compris en imposant 4,1 heures minimales de soins directs et 70 % de personnel à temps plein, ainsi que l'élimination progressive des fournisseurs et des investisseurs privés de soins de longue durée à but lucratif.

Recommandation 4 : Que le gouvernement se prononce énergiquement en faveur des soins de santé publique et qu'il applique les cinq principes et conditions de la *Loi canadienne sur la santé*, en commençant par financer une capacité de surveillance et de sanction plus solide de Santé Canada pour s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes ne sont pas confrontés à une facturation supplémentaire, des frais d'utilisation, et l'accessibilité réduite aux soins de santé à mesure que les provinces se tournent vers des fournisseurs de soins à but lucratif.

- La section du budget de 2023 intitulée *Résultats et responsabilisation en matière de soins de santé* indique que « plus de financement ne suffit pas pour obtenir de meilleurs résultats en matière de soins de santé. C'est pourquoi, en échange du nouveau financement, le gouvernement a demandé aux provinces et aux territoires de : Veiller à ce que les nouveaux investissements fédéraux soient utilisés en plus des dépenses provinciales et à ce que les provinces et les territoires ne détournent pas leur propre financement des soins de santé; de respecter la Loi canadienne sur la santé et d'utiliser les nouvelles dépenses fédérales pour renforcer le système public de soins de santé du Canada. » (Ministère des Finances, 2023).
- En mars 2023, Jean-Yves Duclos, ministre de la Santé de l'époque, a annoncé des déductions obligatoires aux provinces et aux territoires au titre du transfert canadien en matière de santé totalisant plus de 82 millions de dollars à l'égard des frais facturés aux patients en 2020-2021, pour des services médicalement nécessaires qui devraient être accessibles gratuitement aux patients. Cela comprend les premières déductions prélevées en vertu de la politique sur les

services diagnostiques (PSD), totalisant plus de 76 millions de dollars pour les frais facturés aux patients pour les services d'imagerie diagnostique médicalement nécessaires. Un montant supplémentaire de 6 millions de dollars a également été déduit au titre d'autres frais facturés aux patients, y compris ceux perçus pour les services assurés fournis dans les cliniques chirurgicales privées et pour l'accès aux services assurés d'avortement (Santé Canada, 2023).

Les montants des déductions sont ventilés comme suit :

Provinces/Territoires	Déductions au titre de la PSD	Autres déductions	Total
Colombie-Britannique	17 165 309 \$	5 945 221 \$	23 110 530 \$
Alberta	13 781 152 \$		13 781 152 \$
Saskatchewan	742 447 \$		742 447 \$
Manitoba	353 827 \$		353 827 \$
Ontario	S.O.	32 800 \$	32 800 \$
Québec	41 867 224 \$		41 867 224 \$
Nouveau-Brunswick	1 277 659 \$	64 850 \$	1 342 509 \$
Nouvelle-Écosse	1 277 659 \$		1 277 659 \$
Total	76 465 277 \$	6 042 871 \$	82 508 148 \$

Source : Santé Canada (2023). Retenues et remboursements au titre du transfert canadien en matière de santé — mars 2023.

RÉFÉRENCES

Aon Insights. (s.d.). Sondage-éclairé [sic] : Programme canadien d'assurance – Point de vue de l'employeur. Téléchargé de : <https://www.aon.com/canada/fr/insights/rr-pharmacareemployerperspective>

Cortes, K. & Smith, L. (2022). Accès et recours aux produits pharmaceutiques pendant la pandémie. Téléchargé du site Web de Statistique Canada : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2022001/article/00011-fra.pdf?st=CzaQIFiP>

Flood, C., Allin, S., Lazin, S., Marchildon, G., Oliver, P., & Quiñonez, C. (2023). Vers un Canada plus équitable. Une nouvelle étude de l'IRPP recommande de réformer le nouveau régime canadien de soins dentaires. Institut de recherche en politiques publiques. Téléchargé de : <https://irpp.org/wp-content/uploads/2023/06/Toward-a-Universal-Dental-Care-Plan-Policy-Options-for-Canada.pdf>

Ministère des Finances. (2023). Un plan canadien : une classe moyenne forte, une économie abordable, un avenir prospère : Budget 2023. Téléchargé de : <https://www.budget.canada.ca/2023/home-accueil-fr.html>

Organisation de normes en santé. (2022). *Rapport n° 1 sur Ce que nous avons entendu – Résultats du sondage inaugural pancanadien de HSO pour les soins de longue durée*. Téléchargé de : <https://normesnationales.ca/participez>

Parti libéral du Canada. (2021). *Avançons ensemble*. Téléchargé de : <https://liberal.ca/wp-content/uploads/sites/292/2021/09/Plateforme-Avancons-ensemble.pdf>

Persaud N., Bedard M., Boozary A., et coll. Effect of Free Medicine Distribution on Health Care Costs in Canada Over 3 Years: A Secondary Analysis of the CLEAN Meds Randomized Clinical Trial. *JAMA Health Forum*. 4(5): e231127.

Premier ministre du Canada. (2022). *Obtenir des résultats dès maintenant pour les Canadiens*. Téléchargé de : <https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2022/03/22/obtenir-des-resultats-des-maintenant-les-canadiens>

Santé Canada. (2019). *Une ordonnance pour le Canada : l'assurance-médicaments pour tous : Rapport final du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments*. Téléchargé de : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/mobilisation-publique/organismes-consultatifs-externes/mise-en-oeuvre-regime-assurance-medicaments/rapport-final.html>

Santé Canada. (2023). *Retenues et remboursements au titre du transfert canadien en matière de santé – mars 2023*. Téléchargé de : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/nouvelles/2023/03/deductions-et-remboursements-au-titre-du-transfert-canadien-en-matiere-de-sante--mars-2023.html>